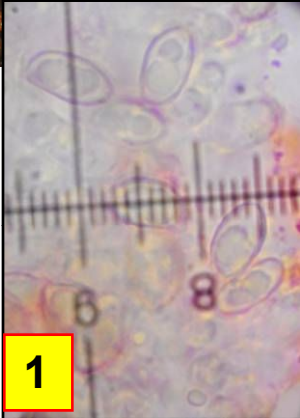




Leg. & det. JCV



1 : Spores 7-10 x 4-5 μm , largement elliptiques, faiblement verruqueuses, verrues dispersées ou à peine reliées.
2 : Réaction au KOH rose vif sur le mycélium, banale ailleurs.
2 : Basides 25-40 x 7-10 μm , cylindro-clavées.

Fructification coralloïde naissant d'une base commune en forme de racine, ocre jaune à fauve clair. Tronc 10-40(-60) x 5-10 mm, basalement atténué et garni de nombreux rhizomorphes blancs et denses, ocracé terne à brunâtre terne cannelle, carnés à vineux, devenant bruns à vineux à la manipulation ou aux blessures. Extrémités pointues souvent allongées et parallèles, de jaunâtre à jaune verdâtre, puis crème ou brunâtre rosâtre ou jaune soufre.

Greffée sur branche morte de feuillus.

Aire des Chênaux, maille 3022D24, le 3 décembre 2018.

► **Comestibilité** : *Ramaria stricta* doit être délaissée car elle est responsable de troubles digestifs. Elle peut être confondue avec la ramaire dorée (*Ramaria aurea*), comestible, la ramaire jaune (*Ramaria flava*), comestible, la ramaire en forme de chou fleur (*Ramaria botrytis*), comestible, la ramaire jolie (*Ramaria formosa*), toxique, la ramaire pâle (*Ramaria pallida*), toxique.

